









Caen, le 18 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite aux déclarations du Président de la République annonçant l'organisation d'un grand débat national et son déplacement personnel dans toutes les régions pour rencontrer les maires, les 5 Présidents Normands des associations départementales de Maires et de Présidents d'EPCI : Olivier PAZ, pour le Calvados, Jean-Paul LEGENDRE, pour l'Eure, Anne-Marie COUSIN, pour la Manche, Alain LENORMAND, pour l'Orne et Denis MERVILLE, pour la Seine-Maritime, se sont réunis ce jour à Caen.

Ils ont rappelé que :

- Les maires, dans un esprit de responsabilité, demeurent aux côtés de l'État pour la défense des libertés et le maintien de l'ordre.
- Les maires sont présents au quotidien auprès de leurs concitoyens. Ils connaissent leurs difficultés et leurs colères mais aussi leurs attentes. Ils savent estimer, chacun dans leur commune, quelle est la meilleure façon d'être à leur écoute pour répondre à leurs légitimes besoins.
- Dans le débat que l'État va organiser sous sa responsabilité, les maires seront une fois de plus des acteurs volontaires et actifs. Ils y prendront leur part comme ils l'ont toujours fait dans les débats au quotidien avec leurs administrés. Ils souhaitent être non seulement entendus mais écoutés par les Pouvoirs Publics à tout niveau.
- Depuis longtemps, l'AMF relaie le sentiment d'abandon de la majorité des territoires et de perte de proximité entre les maires et leurs administrés du fait des mesures successives imposées par l'État. Certaines dispositions récentes ont accentué ce ressenti et encore amoindri les occasions de rencontres et d'échanges entre les maires et les citoyens : suppression des emplois aidés, diminution des services de l'État dans les communes rurales (fermeture de Trésoreries), retrait aux mairies du traitement de démarches administratives (CNI), obligation de traiter de façon dématérialisée les demandes administratives (permis de conduire, cartes grises) quand une partie de la population n'a pas accès au numérique... Les maires constatent aussi une recentralisation du Pouvoir, un développement de la technocratie alors que le poids des impôts et la charge publique pèsent de plus en plus lourd sur les collectivités et les ménages.

- Les maires incarnent d'abord et avant tout le lien de proximité avec les habitants. C'est la force de ce lien qui peut permettre, sinon de résoudre toutes les difficultés, au moins d'en canaliser la violence, voire de déminer certaines situations.

Par ailleurs, ils ont évoqué:

- L'envoi de la résolution générale du 101^{ème} Congrès des maires à l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalité afin de recueillir leurs avis et observations dans la préparation de la venue en Normandie du Président de la République.
- La possibilité pour les maires qui le souhaitent d'ouvrir un cahier de doléances concernant les revendications nationales afin de répondre favorablement à la volonté de dialogue nouvellement affichée par le Gouvernement. Tout en sachant que seul l'État peut répondre aux attentes de la population ; les maires n'ayant pas le pouvoir de légiférer, ni la prétention de se substituer à l'État de droit en place. Ils ne peuvent assumer une responsabilité qui n'est pas la leur.
- La nécessaire participation des élus locaux à l'écriture de solutions adaptées à la réalité des territoires et aux aspirations des citoyens.
- L'organisation des assises des libertés locales des maires normands.
- L'amélioration du service rendu aux usagers par les mairies qui sont l'unique lien avec les populations, notamment rurales.